

Dir de la publication : Philippe de Tolédo. Le numéro 1,60€ Abonnement : 8€
Edité et imprimé par les soins du syndicat : 23 rue Lakanal 34090 MONTPELLIER
N° CPPAP : 0320505269 N° ISSN : 1631-8307 Trimestriel

FACE À UNE TERREUR DE TYPE FASCISTE, AGISSONS POUR LA DÉMOCRATIE, LE PROGRÈS SOCIAL ET L'INTERNATIONALISME ! NON À LA RESTRICTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES !

DÉS ATTENTATS TERRIBLES AU NOM D'UN PROJET DE TYPE FASCISTE

Nous condamnons de toutes nos forces les attaques dans la nuit du vendredi 13 novembre, leurs instigateurs et ceux qui revendiquent ces attentats. "DAECH", "l'Etat islamiste", est une organisation djihadiste salafiste fanatique. Son projet politique, au nom d'un fondamentalisme islamiste, vise à instaurer dans l'ensemble du monde dit "arabo-musulman" un état totalitaire qui s'apparente au fascisme : instauration d'un gouvernement dictatorial régnant par la peur et la contrainte, mise à mort des opposant-e-s et dissident-es, suppression des libertés publiques, antisémitisme. Les populations civiles de ces régions sont victimes de cette politique meurtrière.

Tout, dans ce projet et dans cette organisation, est en opposition complète aux valeurs qui animent notre action syndicale : la raison, la solidarité, la justice, la démocratie. Ce sont ces valeurs qui doivent continuer à guider notre action dans ces circonstances si difficiles.

CONTRE LES RÉCUPÉRATIONS ET INSTRUMENTALISATIONS

Déjà, les attentats sont l'objet de multiples récupérations et instrumentalisation, il faut les refuser et les dénoncer.

Les tentatives pour justifier une politique encore plus répressive contre les migrant-e-s sont indignes et inacceptables. Les amalgames de l'extrême droite doivent être combattus, et nous devons refuser que l'émotion soit utilisée pour développer le racisme.

Nous nous proposons de travailler, comme professionnels de l'éducation, en dialoguant avec nos élèves, à déconstruire toutes les idéologies racistes et tous les fanatismes religieux. Le Président de la République et le gouvernement instrumentalisent encore une fois les attentats pour en appeler à " l'unité nationale ". C'est une impasse pour le mouvement social et démocratique, cela vise à faire taire la conflictualité sociale et à unir la population derrière les dirigeant-e-s qui mènent des politiques extérieures impérialistes et des politiques intérieures antisociales, de stigmatisation raciste et anti-immigré-e-s, de chasse aux sans-papiers et de harcèlement des Roms.

Pour nous contacter :

A Montpellier: SUD Education Hérault, 23 rue Lakanal 34090 MONTPELLIER Tel : 04 67 02 10 32

Permanences: Lundi -Jeudi -Vendredi

Courriel : syndicat@sudeducation34.org

A Béziers : bourse du travail, 57 bd F. Mistral 34 500 Béziers- tel : 04 67 28 29 06

Courriel : solidairesbiterois@gmail.com

site local : <http://site.sudeducation34.org> / site fédéral : www.sudeducation.org

Ces politiques portent une lourde responsabilité dans le climat actuel et dans ses effets délétères. Ce n'est pas en le taisant que nous ferons régresser les fanatismes et les fascismes.

DES RESPONSABILITÉS POLITIQUES

Il n'est pas possible de passer sous silence les responsabilités politiques des gouvernements français, européens et américains dans la situation actuelle. Le djihadisme salafiste est l'enfant des monarchies du golfe, alliées de la France, il se nourrit d'une politique guerrière et impériale qui a toujours apporté son soutien aux dictatures au lieu de soutenir les oppositions laïques et démocratiques. Le fanatisme se nourrit ici de la politique de l'abandon des banlieues, des services publics, de l'école, de relégation des populations issues de l'immigration et de l'austérité, qui depuis des dizaines d'années engendrent la désespérance sociale et constituent un terreau favorable aux idéologies réactionnaires radicales, nationalistes ou religieuses. Notre action syndicale doit se poursuivre pour donner des perspectives à tout-e-s les travailleurs/euses, précaires, privé-e-s d'emploi, en formation, pour une alternative sociale égalitaire et démocratique : c'est la meilleure manière de défaire durablement le fanatisme, le fascisme, le racisme.

NON À L'ÉTAT D'URGENCE, NON AUX RESTRICTIONS DES LIBERTÉS PUBLIQUES !

Suite à ces attentats, le chef de l'État et le gouvernement mettent en œuvre une mobilisation nationale va-t-en-guerre qui se traduit par une intensification des interventions militaires et par l'instauration de l'état d'urgence, une mesure d'exception conférant notamment aux autorités civiles des pouvoirs de police exceptionnels et permettant de restreindre drastiquement les libertés publiques. Cet état d'urgence sera prorogé pendant trois mois. Le Président de la République entend également modifier la

Constitution, la procédure pénale, les règles de la nationalité, etc., dans une logique toujours plus sécuritaire.

Les terroristes s'en sont pris à des personnes dans des lieux de culture parce qu'ils haïssent l'émancipation dont elle est porteuse. Parce qu'écoles, cinémas et musées sont la meilleure réponse au fanatisme, ces lieux d'éducation et de culture doivent rester accessibles.

Déjà des rectorats et autres autorités académiques ont empêché des réunions d'instances et des formations syndicales. Au nom de la nécessité d'être auprès des élèves dans le contexte actuel, l'institution a fait pression sur les personnels pour qu'ils renoncent à leurs droits syndicaux et se saisit de ce prétexte pour entraver l'action collective. Les manifestations du 29 novembre qui devaient interpeller nos gouvernants sur la justice sociale et climatique ont été interdites et cela alors qu'aucune manifestation à caractère commercial n'a fait l'objet d'un meurtre.

Les attentats ne doivent pas servir de justification à une restriction des libertés individuelles et collectives. Les droits de réunion et de manifestation doivent être garantis dans l'éducation comme ailleurs. Leurs restrictions seraient la victoire des tueurs.

FACE À LA HAINE ET À LA PEUR, SOLIDARITÉ ET ACTION COLLECTIVE

SUD éducation continuera à œuvrer pour l'émancipation et la justice sociale, contre une société qui produit de l'exclusion, de la précarité, de la misère et de la violence. Notre place est au côté des forces du mouvement social et des peuples qui luttent pour leur liberté et le progrès social dans le monde.

Notre combat pour la justice sociale est légitime et doit être poursuivi quelles que soient les circonstances. À la haine et à la peur, opposons la solidarité et l'action collective.

LETTRE AUX CONTRACTUELS

Comme vous nous avez beaucoup téléphoné ou rendu visite ces temps derniers pour nous demander de l'aide parce que vous n'étiez pas vraiment contents de vos conditions d'emploi et de travail (et ce quelle que soit la nature de votre contrat, AED, CUI-CAE, AVS-I, AESH ...) nous avons décidé de vous faire ce petit courrier pour vous rassurer et vous dire qu'on s'occupe de vous.

Qui ça ON ? Eh bien nous, SUD Education.

Nous avons, en votre nom, demandé à être reçus par les Zautorités qui vous gèrent pour leur faire part de vos préoccupations et autres motifs de mécontentement, pour leur parler d'éventuels recours aux prud'hommes comme cela a déjà été pratiqué avec succès dans le passé. Certains payés 20 heures hebdomadaires, sont "invités" à faire quelques heures de plus sous prétexte d'annualisation (totalement illégal!) ; d'autres se plaignent de fiches de paie complètement illisibles; et que dire de vos rémunérations scandaleusement basses ? Quant aux contrats non renouvelés sans qu'aucune explication ne soit donnée, ils sont assez courants...

Donc nous voilà poireautant au moins une demi-heure avant l'audience du 4 novembre au Rectorat (eh oui les gens Zimportants ont toujours mieux à faire, rapport à leur emploi du temps surchargé, que de recevoir des représentants syndicaux, surtout des "comme nous", vous allez voir).

Nous étions accompagnés de Thierry, enseignant contractuel, lourdé comme un malpropre sans qu'aucune explication crédible ne lui soit donnée, à part l'existence complètement virtuelle "d'un rapport négatif" que son chef d'établissement aurait rédigé mais qu'il n'a jamais réussi à se faire présenter... Bizarre, bizarre parce que son chef était jusqu'à la dernière rentrée, très content de lui! (On a vu les rapports positifs et encourageants dont notre collègue avait été l'objet). Donc Thierry apprend bien après la rentrée qu'il ne sera pas repris au sein de notre belle institution. Thierry a le moral dans les chaussettes, tellement il se sent, comme beaucoup d'entre vous, maltraité et méprisé.

Mais soyez rassurés, on s'occupe de vous. C'est

qui encore "ON"? (une grammaire très ancienne disait de "on" qu'il était un "pronom malhonnête". Très approprié en l'occurrence). ON désigne ici les représentants de la sus-mentionnée institution (DRH et autres décideurs du Rectorat). D'abord ON nous demande quel vent mauvais nous amène : nous nous faisons votre porte-parole et Thierry leur explique sa situation. Entre deux textos reçus ou envoyés par une des Zhuiles qui nous reçoivent (très élégant vous ne trouvez pas?) ON nous dit alors que cette audience n'est pas le lieu pour traiter du cas de Thierry, "ON est déjà bien gentil de l'avoir laissé parler..." mais plus tard (comprendre quand ils n'auront pas mieux à faire) son dossier sera réexaminé : quand on vous le dit qu'ils s'occupent de vous ! A ce jour, nous n'avons plus de nouvelles de Thierry nous encourageant dans nos actions revendicatives et de soutien suite à son réemploi !

Ensuite, ils nous assurent que oui oui... ils travaillent dur sur la question de l'emploi des contractuels, qu'ils sont en train de chercher des solutions conformes aux recommandations de Mme la Ministre en matière d'harmonisation des salaires d'une académie à l'autre (Elle aussi s'occupe de vous!). Ils nous certifient qu'au sein de Groupes de Travail, ils font de leur mieux pour réfléchir à une meilleure gestion de vos "carrières" en parfaite entente avec nos camarades d'autres organisations syndicales plus fréquentables que nous.

Il paraît que nous sommes le seul syndicat à montrer aussi peu d'enthousiasme sur la façon dont ON vous traite et à avoir un discours critique et utiliser des mots comme "conditions inadmissibles" ou "situations scandaleuses". Alors ce qui était destiné à être une vacherie à notre égard nous a rempli de fierté car oui nous, ON s'occupe de vous !

Donc ne lâchez rien, gardez-nous votre confiance et c'est avec plaisir que nous continuerons de vous répondre, de vous accompagner, de vous recevoir à notre local si vous avez besoin d'aide et de soutien ou simplement envie de parler.

Soyez assurés, chers collègues, de la sincérité de notre combat et de nos sentiments syndicaux solidaires.

LE MÉNARD ET LA MANIÈRE

... DE VIOLENTER UN ENSEIGNANT DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS.

Quand les caméras ne sont pas là, Robert Ménard, maire de Béziers, montre son vrai visage : Il insulte et menace un enseignant qui a refusé de lui serrer la main.

Au départ, tout se passe comme dans une commune presque normale. Le maire de la ville et son équipe viennent visiter la cantine scolaire. Les enseignants déjeunent tous ensemble dans une petite salle. Le maire les salue.

Un des enseignants de l'école refuse de serrer la main du maire (il l'avait salué oralement). Robert Ménard l'insulte, et le menace de deux gifles devant l'équipe enseignante sidérée. Puis continue sa tournée.

Les faits sont simples, le délit avéré. Le maire de Béziers est un délinquant d'extrême droite qui se cache derrière sa fonction de Maire.

A Béziers, ville où sévit Robert Ménard, l'école est devenue un enjeu idéologique pour l'extrême-droite. Blouse uniforme au blason de la ville, dénigrement de l'école publique et de ses représentants dans les médias, stigmatisation des populations scolaires selon leurs origines...

Malheureusement pour Béziers, Robert Ménard aime faire le buzz autour de son idéologie : entre l'image d'un revolver devenu le "nouvel ami de Béziers" et la convocation des caméras pour dire aux réfugiés qu'ils ne sont pas les bienvenus, le maire aime à montrer une virilité et un attachement aux symboles de l'extrême-droite.

Pour ceux qui auraient des doutes, nous conseillons la lecture du nouveau journal municipal "le journal de Béziers" qui ressemble étrangement à la revue "Déetective".

Là, il n'y avait pas de caméras et Ménard s'est "lâché". Plus de discours bien contrôlé, mais l'expression brute de son mépris et de sa haine pour ceux qui lui résistent. Et un vrai délit, loin des caméras. Déjà, son collègue de Beaucaire dans le Gard, du Front National, a été condamné pour des faits similaires.

Notre collègue a décidé de porter plainte pour que de tels agissements ne se reproduisent pas dans une autre école de la ville. SUD Education salue cette décision courageuse. Il a obtenu la protection juridique.

Sud éducation 34 s'est mobilisé pour apporter son soutien à l'équipe de l'école et au collègue concerné. Une intersyndicale FSU-SUD-UNSA s'est constituée (notons que le SNE/SNALC invité n'a pas souhaité en faire partie). L'UNSA-Education est intervenue au Ministère pour s'assurer que le collègue aurait bien droit à la protection fonctionnelle.

SUD-Education considère que le ministère et le gouvernement doivent tout mettre en œuvre pour contraindre le maire de Béziers au respect des fonctionnaires d'État.

Le gouvernement doit envisager une mesure disciplinaire de suspension de ses fonctions contre Robert Ménard, sanction prévue dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

SUD Education se trouvera toujours aux côtés de collègues en butte à l'autoritarisme de la hiérarchie ou d'élus locaux.

Il le fera avec d'autant plus de vigueur dans les communes gérées par l'extrême -droite où celle ci montre vite son vrai visage, celui de la haine.

TIRS DE BARRAGE CONTRE LA DÉMOCRATIE

Dans destination, existe aussi la part du destin. Celui de Rémi Fraisse militant naturaliste de 21 ans membre du groupe botanique de Nature Midi-Pyrénées passait par la zone humide du Testet pour exprimer son refus du barrage de Sivens (Tarn) lors d'un rassemblement qu'il imaginait festif avec un couple d'amis.

NOS VALEURS REPUBLICAINES

Rémi Fraisse avait des projets personnels : Voyage, étude des plantes médicinales... L'explosion d'une grenade offensive OFF1 tirée en pleine nuit, traduction des consignes d'extrême fermeté envoyées par l'état français pour la défense d'un grillage délimitant un espace vidé de toute substance, déchiqueta son dos entraînant une mort immédiate.

Sept cents grenades de tous types furent utilisées dont une quarantaine de type OFF1 (1)

Trente-sept ans après la mort de Vital Michalon opposant au projet de centrale nucléaire de super-phénix à Creys-Malville dont les alvéoles pulmonaires implosèrent sous l'effet de souffle de ces mêmes grenades offensives, véritables armes de guerre létales, à l'instar de flash-balls responsables de mutilations définitives, l'état de droite socialiste montre sa détermination martiale à imposer sur l'ensemble du territoire ces grands projets inutiles tels l'aéroport de Notre Dame Des Landes, les "center park" du groupe "pierres et vacances" en Isère et dans le Jura, la gare de "la Mogère" à Montpellier.... au mépris du respect de la vie humaine et de procédures légales normées et réglementaires.(2) et (3)

NOUS CROYONS TOUS A LA JUSTICE DE NOTRE PAYS

La plainte des parents de Vital Michalon déboucha sur un non-lieu; une lettre de condoléance en constitua le point final.

Aujourd'hui, le corps de Rémi Fraisse repose dans un désert glacé, un HLM de cercueils. Le deuil des parents, la crémation souhaitée, interdite, sauront s'accommoder de la rapidité d'hypothétiques expertises diligentées par le

parquet de Toulouse. Après tout, ils ont toute la mort devant eux !

Par notre vigilance, évitons que les deux plaintes déposées au civil pour " homicide volontaire " et "violence ayant entraînée la mort sans intention de la donner" par les parents de Rémi F. ne partagent le même sort que celle des parents de Vital M.

EPILOGUE

Un an plus tard le 25 octobre 2015, devait se dérouler entres autres, une marche en hommage à Rémi Fraisse sur l'ex Zone A Défendre du barrage de Sivens. Un arrêté municipal de la maire de L'Isle sur Tarn, puis préfectoral l'interdira prétextant une éventuelle confrontation avec la toute puissante FNSEA qui quelques jours auparavant avait opportunément déclaré organiser une opération "foin" d'aide aux agriculteurs locaux, sans parler de la présence autour de la zone humide d'une association de cueilleurs de champignons (hallucinant mais vrai!).

Imparable sauf que...cette marche existera par la détermination collective à ne pas se laisser intimider, précédée d'une volte-face de la préfecture du Tarn qui la tolérera in fine, annonce orale du directeur de cabinet du préfet sur le lieu même du départ, le précédant de quelques instants.

Rappelons enfin aux ventriloques du MEDEF qui nous gouvernent, héritiers très lointains de la Section Française de L'Internationale Ouvrière (quel vilain mot!) que Jaurès, député du Tarn à Carmaux était assassiné le 31 juillet 1914 à la veille de la grande boucherie.

Un siècle plus tard, ce même parti socialiste assassinait Rémi Fraisse .

On mesurera aisément le vide idéologique parcouru!

(1) <http://www.ldh-france.org/rapport-commission-denquete-ldh-les-conditions-conduit-mort-remi-fraisse>

(2)<https://tantquilyauradesbouilles.wordpress.com/>

(3) <http://www.collectif-testet.org/>

ETAT D'URGENCE ...

ETAT D'URGENCE

Etat d'urgence, oui.

Etat d'urgence pour une partie de plus en plus nombreuse de la population, réduite à la précarité, à l'incertitude, à la stigmatisation, à la désespérance.

Etat d'urgence, oui.

Pour sauver ce qui reste de la cohésion sociale, le vivre ensemble.

L'épanouissement personnel a remplacé l'accomplissement collectif.

C'EST LE TOUT À L'EGO.

Etat d'urgence, oui.

Pour celles et ceux qui errent dans leur misère et qui n'ont plus accès à rien :

URGENCE D'ÉTAT

ET DE SES SERVICES PUBLICS !

Le vide idéologique n'existe pas.

Il est vite comblé par les marchands de haine, qu'ils soient barbus ou de "race blanche", qu'ils soient à Béziers ou qu'ils reviennent de Raqà.

Les deux sont des alliés objectifs.

Etat d'urgence, oui.

Il est urgent d'établir la justice sociale, la juste répartition des richesses.

Urgent d'ériger une société égalitaire, proclamant hors la loi les profits indécents pour quelques-uns.

Etat d'urgence, oui.

Urgent d'en finir avec le capitalisme mortifère, et la barbarie qui l'accompagne.

MENACE SUR LES ÉCOLES RURALES

Voici une information qui n'est pas confidentielle mais qui n'a pas fait beaucoup de bruit

Manuel Valls cherche comment supprimer les écoles rurales

Le gouvernement dans la droite ligne de la Loi "Notre" votée cet été (qui a notamment pour but de concentrer les compétences communales au sein des intercommunalités) souhaite réduire les RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) et les SIRP (Syndicats Intercommunaux de Regroupement Pédagogique), très nombreux en France que les mairies incluses dans des RPI ont mis en place pour gérer ensemble le fonctionnement de leurs écoles.

Le but est évidemment d'inciter au transfert de la compétence scolaire vers les intercommunalités, mais pas de manière autoritaire comme pour le transfert de l'Eau Potable et de l'Assainissement Collectif (transfert en 2020) ou de la gestion des risques d'inondation.

Comme les écoles sont un sujet très sensible

dans la ruralité, on missionne un sénateur rural pour qu'il conclue au nécessaire regroupement

avec à la clé la disparition des écoles de village et la concentration dans les bourgs centres. Et la disparition des SIRP. Et le transfert vers les Communautés de Communes ou d'Agglo.

Dans la Haute Loire par exemple, une analyse du projet de convention triennale entre le Rectorat et le président de l'AMF (1) 43 fait apparaître la suppression de 17 postes dans le cadre du développement des RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Le président de l'AMF 43 accepterait ce plan pour les trois années à venir et serait chargé de le faire accepter aux maires, aux élus locaux et à la population. Ce projet amènerait à terme à supprimer quatre des six écoles publiques de la ville de Brioude. Une intersyndicale des personnels enseignants et territoriaux dénonce le déplacement d'élèves condamnés à être entassés dans des ramassages scolaires et dénoncent une possible fuite d'élèves vers l'école privée, seule structure restante au centre ville de Brioude...

FORMATIONS RÉFORME DU COLLÈGE : APPEL AU BOYCOTT

Sud éducation appelle les enseignants à boycotter les formations sur la réforme du collège imposées par l'administration. Dans notre académie, celles-ci débiteront au mois de décembre et s'étendront sur cinq demi-journées.

Le refus repose sur des bases réglementaires solides : une formation ne peut être imposée en dehors des heures habituelles des enseignants.

Quelles sont les bases juridiques du boycott ?

Selon l'annonce de la ministre, le dispositif "réforme du collège" doit s'accompagner de huit jours de formation dont l'organisation n'est pas compatible avec les ORS des enseignants du 2nd degré définies par le décret de 2014.

- le nouveau décret 2014-940 fixe des obligations de service : le service d'enseignement et les missions liées au service d'enseignement. Celles-ci sont précisément listées et ne comprennent pas la formation (obligatoire ou non)
- la formation peut être une obligation pour le fonctionnaire (art 22 de la loi 83-634, dite Loi Le Pors)
- la formation imposée doit l'être sur le temps de service (article 7 et 9 du décret 2007-1470 portant sur la formation des fonctionnaires) ou être organisée en dehors de ce temps avec son accord.

Quels sont les risques ?

Le boycott collectif ouvre la possibilité pour l'administration

- de retenir une journée pour service non fait (comme en cas de grève). Cependant, ce prélèvement est susceptible de recours au Tribunal Administratif. Sud Education s'engage à en fournir des modèles.
- de prononcer une sanction pour refus d'obéissance. Cependant, si le boycott est massif, les Rectorats hésiteront à lancer des procédures. Sud Education s'engage à soutenir concrètement les collègues.

Le modèle de lettre que nous vous proposons d'envoyer est disponible sur le site de Sud éducation 34 : <http://site.sudeducation34.org>

